

04

05

13

84

11/01/23

DECLARATION

CSA aix-marseille - 11 janvier 2022

Peut-être par idéalisme, peut-être en raison des valeurs que nous portons ou du projet de défense du service public d'éducation que nous revendiquons, nous sommes stupéfait·e·s par le mélange d'amateurisme et d'impréparation dont fait preuve notre hiérarchie ; par la condescendance et le mépris à chaque fois renouvelés pour les agent·e·s de l'Éducation nationale dont témoignent les décisions prises.

Comment comprendre, Monsieur le Recteur, après les problèmes déjà constatés en 2018 et les millions d'euros dépensés pour une solution informatique dédiée au scrutin, le fiasco et le déni de démocratie qu'ont constituées les dernières élections professionnelles ? Qu'a-t-il été fait pour résoudre les difficultés des travailleur·euse·s de l'Éducation nationale, notamment les plus précaires d'entre elleux - les AED et les AESH - pour voter lors de ces élections ? Comment expliquer les PV erronés ? L'interminable désagrégation des voix par département et les erreurs qui persistent encore aujourd'hui dans le décompte final ? **SUD éducation dénonce le gaspillage d'argent public dans des programmes informatiques qui n'apportent aucune garantie en terme de transparence, de démocratie et de facilité d'usage pour tou·te·s les agent·e·s. Nous dénonçons également le silence qui est celui de notre administration sur ces dysfonctionnements majeurs.**

Ce CSA doit parler de « moyens » ? Nous préférons parler de conditions de travail pour les personnels et d'apprentissage pour les élèves. Nous pouvons d'ores et déjà anticiper les moments d'auto-congratulation en raison de l'évolution des indicateurs tels qu'ils sont présentés dans les documents préparatoires. Mais qu'en est-il de la réalité des conditions de travail, d'enseignement et d'accompagnement dans les écoles et les établissements ? Du recours désormais généralisé à des personnels contractuels pour compenser le manque de postes dans le 1er degré ? Qu'en est-il de la charge de travail pour les personnels administratifs ? Du manque de personnels médi-

co-sociaux ? Du nombre trop faible d'AESH pour permettre la scolarité des élèves en situation de handicap ? Des vies scolaires épuisées par la réduction du nombre d'AED ces dernières années ? **Comment expliquer, Monsieur le Recteur, que nos collègues AED et AESH travaillant en établissements REP/REP+ ne bénéficient que d'une prime au rabais alors même qu'ils en sont privé·e·s depuis des années ? Comment ne pas parler de mépris de l'administration pour ses travailleur·euse·s les plus précaires ?**

Enfin, Monsieur le Recteur, vous convoquez ce jour une nouvelle instance régie par une nouvelle réglementation. Sans aucun groupe de travail ou réunion de préparation, comme cela a pu se faire dans d'autres académies, le déroulé prévisionnel envisage une installation du CSA, une discussion sur son règlement intérieur suivi de la présentation des moyens académiques pour la rentrée 2023 en... 3h15. Pour cinq organisations syndicales représentées, vous prévoyez 5 minutes pour les questions diverses. Quelle générosité ! **Pouvez-vous nous dire quelle idée vous vous faites du dialogue social? Quelle place comptez-vous laisser à la discussion et au débat avec les représentant·e·s du personnel au sein de cette instance ?**

Au-delà de la réunion du CSA, ce début d'année est marquée par de nombreuses mobilisations. Contre la réforme du lycée professionnel. Contre la réforme des retraites. SUD éducation soutient l'ensemble des personnels qui se mobiliseront dans les semaines à venir et se mettront en grève pour contrer ces réformes qui relèvent d'une vision néo-libérale de l'école et de la société.